

ETABLISSEMENT: ORANO / ORANO CYCLE

EXPLOITANT: Orano

RÉGION: Normandie

DÉPARTEMENT: MANCHE

COMMUNE: DIGULLEVILLE

Les déchets conditionnés dans l'usine de traitement de La Hague sont :

- soit les déchets directement issus des combustibles usés qui y sont traités (produits de fission, structures des assemblages de combustibles),
- soit les déchets liés à l'exploitation des usines UP2 800 et UP3,
- soit ceux issus des opérations de MAD DEM et/ou RCD de l'usine UP2 400.

Données déclarées au 31/12/2013

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. VITRIFICATION DES PRODUITS DE FISSION ET EFFLUENTS					
a. Déchets conditionnés					
Déchets vitrifiés, en conteneurs métalliques CSD-V	2407	1,94.10 ¹⁴		HA	F1-3-01
Déchets vitrifiés, en conteneurs métalliques CSD-B	37,05	4,12.10 ¹⁰		MA-VL	F2-3-11
Déchets vitrifiés, en conteneurs métalliques en CSD-U	180	1,68.10 ⁷		HA	F1-3-02
b. Déchets à conditionner					
Solutions de produits de fission et concentrats d'effluents, rinçage basique, concentrats d'effluents basiques, fines de cisailage, à vitrifier [volume conditionné comptabilisé avec celui des déchets vitrifiés, cf 1.a.]	-	-		HA	F1-3-01
Concentrats d'effluents de rinçages UP2-400, à vitrifier en CSD-B [volume conditionné comptabilisé avec celui des déchets vitrifiés]	-	-		MA-VL	F2-3-11
Solutions molybdiques de produits de fission	-	1,09.10 ¹⁰		HA	F1-3-02
2. STRUCTURES DES ASSEMBLAGES DE COMBUSTIBLES USÉS ; FILIÈRE REP					
a. Déchets conditionnés					
Coques et embouts cimentés, en fûts métalliques	2277	4,54.10 ¹²		MA-VL	F2-3-01
Coques et embouts compactés, en conteneurs métalliques	2930	1,57.10 ¹²		MA-VL	F2-3-02
b. Déchets à conditionner					
Déchets de structure métallique (chemises) [volume conditionné comptabilisé avec celui des coques et embouts compactés]	-	-		MA-VL	F2-3-02
Coques et embouts des fûts ECE, fonds de paniers [volume conditionné comptabilisé avec celui des coques et embouts compactés]	-	-		MA-VL	F2-3-02
Coques et embouts en curseurs métalliques (6310 curseurs pleins) et coques, embouts (en vrac silo HAO) et fines métalliques. [volume conditionné comptabilisé avec celui des coques et embouts compactés, cf 2.b.]	-	-		MA-VL	F2-3-02
Conteneurs AT1 de coques et déchets technologiques [volume conditionné comptabilisé avec celui des coques et embouts compactés]	-	-		MA-VL	F2-3-02
Fonds de curseurs irradiants des curseurs vidés [volume conditionné comptabilisé avec celui des curseurs vidés et couvercles alu]	-	-		FMA-VC	F3-3-12
Curseurs vidés et couvercles alu	1462	-		FMA-VC	F3-3-12
Poubelles vidés AT1 et déchets technologiques	9,8	-		FMA-VC	F3-3-12
Centreurs et surcouvercles	54	-		TFA	TFA

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
Courseurs vides (galets irradiants)	35,4	-		FMA-VC	F3-3-11
Paniers internes, joints et patins de fûts vides (ECE)	2094	-		FMA-VC	F3-3-11
Fûts vides ECE	4695	-		FMA-VC	F3-3-12
3. STRUCTURES DES ASSEMBLAGES DE COMBUSTIBLES USÉS ; FILIÈRES UNGG ET RNR					
a. Déchets à conditionner					
Chemises (graphite 969 t), Gains magnésium (82 t), selles, pions, fils métalliques et résidus d'uranium, couvercles et conteneurs aluminium (Silo 115, 130, SOD)	5930	-		FA-VL	F9-3-01
Sables et boues (SOD)	-	-		FA-VL	F9-3-01
Déchets Terres, Gravats en silos (115, 130, SOD)	539	-		FMA-VC	F3-3-12
124 courseurs vidés (SOD)	34,3	-		FMA-VC	F3-3-12
b. Déchets à conditionner actuellement entreposés en décanteurs					
Ames des combustibles (graphite) dans le Décanteur 1 [volume conditionné comptabilisé avec celui des résines, zéolithes, diatomées,]	-	-		FA-VL	F9-3-02
Ames des combustibles (graphite) dans le Décanteur 2 [volume conditionné comptabilisé avec celui des résines, zéolithes, diatomées,]	-	-		FA-VL	F9-3-02
4. TRAITEMENT DES EAUX DE PISCINES					
a. Déchets à conditionner					
Résines, diatomées dans le Décanteur 1 [volume conditionné comprenant celui des âmes des combustibles des filières UNGG entreposées sous eau]	445	-		FA-VL	F9-3-02
Résines, zéolithes, diatomées en Décanteur 2 [volume conditionné comprenant celui des âmes des combustibles des filières UNGG entreposées sous eau.]	419	-		FA-VL	F9-3-02
Résines, zéolithes entreposées sous eau, dans les Décanteurs 3 à 9 et fosses 217 '01et 02) (Hors Décanteur 4)	3775	-		FMA-VC	F3-3-01
Résines, zéolithes entreposées sous eau, dans le Décanteur 4	283	-		FMA-VC	F3-3-01
Résines broyées, petites fines de cisailage et de dissolution (Silo HAO)	182	-		MA-VL	F2-3-13
Résines sous eau, en cuves	582	-		FMA-VC	F3-3-01
Résines en cartouches, en piscines	406	-		FMA-VC	F3-3-01
5. EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES ATELIERS					
a. Déchets conditionnés					
Déchets technologiques compactés et cimentés, en fûts métalliques (C0)	24,3	8,74.10 ³		FMA-VC	F3-3-04
Déchets technologiques compactés et cimentés, en conteneurs béton cylindriques (CBF-C1)	197	2,92.10 ⁵		FMA-VC	F3-3-10
Déchets technologiques cimentés, en conteneurs béton cylindriques (CAC)	382	7,05.10 ⁸		MA-VL	F2-3-07
Déchets technologiques cimentés, en conteneurs béton cylindriques (CBF-C'2)	4715	1,48.10 ¹⁰		MA-VL	F2-3-08
Déchets technologiques cimentés, en conteneurs béton cylindriques (CBF-C2)	1211	2,96.10 ⁸		FMA-VC	F3-3-11
Cendres de minéralisation de solvants cimentées, en fûts métalliques	-	-		FMA-VC	F3-3-02

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
Déchets technologiques cimentés, en conteneurs béton (CBF-K)	157	5,50.10 ⁵		FMA-VC	F3-3-12
Résines cimentées, en conteneurs béton cylindriques (CBF-C2 ACR)	327	1,49.10 ⁸		FMA-VC	F3-3-01
Déchets technologiques cimentés, en conteneurs béton cylindriques (CBF-C'2) étudiés pour un stockage FAVL	1614	5,00.10 ⁹		FA-VL	F9-3-03
b. Déchets à reconditionner					
Déchets technologiques, en fûts métalliques	230	1,98.10 ⁹	Pu	MA-VL	F2-3-10
Déchets technologiques, en fûts métalliques	130	9,86.10 ⁷	Pu	MA-VL	F2-3-08
Déchets technologiques, en attente de fusion	0,599	2,20.10 ¹		FMA-VC	F3-7-02
Déchets, en attente d'incinération	1,814	2,32.10 ³		FMA-VC	F3-7-01
Déchets technologiques de vitrification, en paniers métalliques	41,76	-		HA	F1-3-03
Déchets technologiques cimentés, en conteneurs béton (CAC)	1810	6,75.10 ⁷		FMA-VC	F3-3-07
Caisson Métallique 9U (2 CAC par caisson)	17	8,54.10 ⁵		FMA-VC	F3-3-07
Déchets Amiantés en fûts	2	-		TFA	TFA
Déchets Gravats en fûts	7,7	-		TFA	TFA
Déchets boues conduite de rejet en fûts	8,45	-		TFA	TFA
Déchets frottis humides en fûts	2,652	-		FMA-VC	F3-3-10
Déchets boues en fûts	367	-		FMA-VC	F3-3-12
c. Déchets à conditionner					
Terres, boues, ferrailles, plomb et gravats TFA	13075	-		TFA	TFA
Boue de curage de nettoyage de fosses (Fosse 26 Nord Ouest)	428	-		FMA-VC	F3-3-12
Solvants usés (filière minéralisation)	202	-		FMA-VC	F3-3-02
Solvants usés (filière incinération)	62,147	-		FMA-VC	F3-7-01
d. Autres déchets					
Boues (Contaminées, Déshydratées, de Décantation)	6,89	-		TFA	TFA
Filtres de Ventilation (HE, THE, Charbon Actif, Aspirateur de chantier)	33,03	-		AUTRES	DSF
Frottis Humides (d'acide, d'alcool, de dégraissant, de gelysol, d'eau ...)	61,68	-		TFA	TFA
Liquides (huile de lubrification, eau grasse, liquides neutres, acide, TPH, TLA/TPH, formol ...)	17,6	-		AUTRES	DSF
Métaux Ferreux Mélangés (acier, inox, grenaille, outillage acier)	60,88	-		TFA	TFA
Métaux non Ferreux (aluminium, calorex, plomb, gants-tabliers plomb, cartouches de masques, bombes aérosols)	913	-		TFA	TFA
Matériaux non Métalliques (alumine, amiante, laine de roche, résine, bois, verres, plexiglas ...)	95,32	-		TFA	TFA
Matériel Electrique (batterie, informatiques néons, piles, tubes cathodiques, lampes)	91,98	-		TFA	TFA
Terre et Gravats (briques de baryte, corindon, plâtre, sable, gravats de mur, terre)	98,71	-		TFA	TFA
Déchets métalliques divers	925	-		TFA	TFA

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
Autres déchets métalliques	172	-		FMA-VC	DIV3
Déchets technologiques divers	1	-		MA-VL	DIV2
6. TRAITEMENT DES EFFLUENTS (STATIONS STE2 ET STE3)					
a. Déchets conditionnés					
Fûts d'enrobé bitumineux (STE3)	2485	1,10.10 ¹⁰		MA-VL	F2-3-04
Fûts d'enrobé bitumineux (STE2)	75,48	2,28.10 ⁸		MA-VL	F2-3-05
b. Déchets à conditionner					
Boues anciennes (STE2)	3866	7,43.10 ¹⁰		MA-VL	F2-3-12
Concrétions issues du nettoyage de la conduite de rejet	138	-		FMA-VC	F3-3-13